

LA REGLEMENTATION CHIMIQUE ET COSMETIQUE EN CHINE - NIVEAU EXPERT

OBJECTIFS

- Apporter les notions essentielles de la réglementation cosmétique en Chine
- Comprendre les exigences de la mise sur le marché

PROGRAMME

I. Le CSAR, un nouveau cadre réglementaire

- Environnement réglementaire, loi générale et décrets d'applications
- Modifications des responsabilités
- Inspections et contrôles sur le marché

II. Comprendre les obligations pour les produits cosmétiques

- Classification
- Allégations et preuves
- Tests
- Evaluation de sécurité
- Etiquetage
- Produits pour enfants

III. Connaître la réglementation des ingrédients

- Inventaires et listes d'ingrédients réglementés
- Déclaration des ingrédients connus
- Nouvel ingrédient
- Réglementations annexes (CITES-like, Reach-like)

IV. Maîtriser la procédure d'enregistrement/notification

- Personne responsable
- Documentation
- Processus d'enregistrement/notification
- Passage en douanes

V. Le e-commerce : cas particulier

VI. Périodes de transition

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION PRODUITS FINIS

29

COSMED Academy



A distance



5H (0,5 jour)
9h-12h/13h30-15h30



Service réglementaire, export
Participants : 10 max



25 juin 2024
En 2025



Connaître les bases de
la réglementation
cosmétique



Marie MAGNAN

Ingénieure chimiste.

10 ans d'expérience en réglementation cosmétique dont 7 dans les réglementations internationales pour Cosmed et la résolution de questionnements pratiques des adhérents.

Adhérent : 300€ TTC

Non Adhérent : 420€ TTC